

INFORMATIONS SUR L'ELECTROCONVULSIVOTHERAPIE (ECT)

Qu'est ce que l'ECT ?

L'ECT est l'aboutissement des progrès scientifiques de l'ancienne méthode appelée « électrochocs ». Réalisée aujourd'hui sous anesthésie générale. L'ECT permet l'amélioration rapide de l'état de santé de certains patients par le recours à l'équivalent d'une crise convulsive artificiellement provoquée en utilisant un courant électrique faible et très bref à la surface du crâne.

Pourquoi vous a-t-on proposé ce traitement ?

L'ECT vous a été proposé parce qu'il est nécessaire d'agir rapidement et habituellement pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :

- votre traitement par médicaments n'a pas été ou n'est plus suffisamment efficace,
- votre organisme n'a pas supporté les traitements par médicaments,
- les médicaments sont contre indiqués dans votre cas,
- l'ECT a été efficace pour vous lors d'une situation identique dans le passé.

Quels sont les bénéfices et les risques?

Des études scientifiques ont montré que l'ECT procure une amélioration nette de l'état de santé d'au moins 80 % de ces patients. Les principaux avantages de l'ECT sont sa rapidité d'action et l'importance de son effet bénéfique sur les symptômes aigus.

Comme toute thérapie efficace et puissante, l'ECT comporte, à côté des avantages, des inconvénients, parfois des incidents et exceptionnellement des accidents. Les risques de toute anesthésie générale peuvent être observés (en particulier, allergie à certains produits, complications cardio-respiratoires, voire décès). La consultation pré-anesthésique a pour but de limiter ces risques.

Le déroulement de l'ECT

Le traitement comporte plusieurs séances, d'une dizaine de minutes chacune. Les séances sont renouvelées 2 ou 3 fois par semaine et leur nombre total varie de 4 à 20 environ, en fonction de l'amélioration de votre état de santé.

Les séances se déroulent en présence d'un médecin-anesthésiste, d'un médecin psychiatre et d'un(e) infirmier(e).

Une consultation d'anesthésie a lieu avant le début du traitement. A chaque séance, vous êtes anesthésié : il s'agit d'une anesthésie générale de quelques minutes. Votre tension artérielle, votre électrocardiogramme et parfois votre électroencéphalogramme sont enregistrés durant la séance.

Après une séance, vous ne vous souvenez pas du déroulement de la séance. Il se peut que vous vous sentiez confus. En général, cette confusion disparaît au bout d'une heure environ. Vous pouvez éprouver un mal de tête durant la journée et parfois ressentir quelques nausées. Des troubles de la mémoire peuvent être observés chez certains patients. La plupart du temps, ces troubles disparaissent après quelques jours ou quelques semaines. Exceptionnellement, ils peuvent persister plusieurs mois.

Après les 1ères séances et en fonction de votre état de santé, votre médecin peut vous proposer de poursuivre votre traitement par des séances ambulatoires. Vous aurez alors la possibilité de venir de chez vous pour la séance et de retourner à votre domicile au bout de 24h.

Je soussignéaprès avoir pris connaissance de ces informations, autorise le Docteur, psychiatre à pratiquer des séances de sismothérapies, si mon état le nécessite.

Fait à BORDEAUX, le

Si vous souhaitez des précisions ou d'autres informations, n'hésitez pas à les demander.

L'ensemble de l'équipe soignante sera toujours disponible pour en parler avec vous